



Ville de Montréal

Description  Qualification  
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels  Fonctionnaires  Contremaîtres  Autres

Titre ÉLECTRO-TECHNICIEN (ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION)	Code 289	Groupe de traitement 22
---	-------------	----------------------------

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Travaux comportant l'installation, l'entretien, la réparation et la modification de systèmes électroniques servant à la télécommunication, à la radio communication, à l'informatique, à l'affichage électronique et au contrôle.

Le travail s'accomplit sous direction. L'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites, de plans ou de schémas. Il est principalement responsable de localiser et de corriger les défauts des appareils et systèmes électroniques. Son travail est contrôlé d'après l'ensemble des résultats obtenus.

EXEMPLES DE TACHES ACCOMPLIES

1. Installer, entretenir, réparer, modifier et vérifier l'efficacité des unités émettrices et réceptrices de radio communication toutes bandes et s'assurer de l'efficacité de la réception et de la transmission.
2. Entretien, réparer et certifier les équipements portatifs de détection de gaz utilisés en espace clos.
3. Installer, entretenir, réparer, modifier et vérifier l'efficacité des automates programmables utilisés pour le contrôle de variable.
4. Installer, entretenir, réparer, modifier et vérifier l'efficacité des systèmes micro-informatiques et informatiques.
5. Installer, utiliser divers logiciels informatiques nécessaires au fonctionnement d'équipements électroniques et à la solution de problèmes techniques.
6. Entretien, réparer, modifier et vérifier l'efficacité des équipements électroniques servant à la transmission des données.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature Emanuela Fusarini	jour 05	mois 06	année 92	Signature Pauline Marit	Signature [Signature]
--------------------------------	------------	------------	-------------	----------------------------	--------------------------

Suite au verso

~~ELECTRO-TECHNICIEN (ELECTRONIQUE ET TELECOMMUNICATION)~~

7. Réparer et modifier en atelier divers systèmes électroniques.
8. Modifier les programmes et la structuration de logiciels (basic et fortran) lors du branchement des circuits d'alarmes et des feux de circulation sur micro-ordinateurs, ainsi que sur les panneaux d'affichage.
9. Installer, entretenir, réparer et modifier toutes sortes d'appareils électroniques, sur le chantier.
10. Tracer, lorsque nécessaire, des plans schématiques sur des systèmes ou des appareils électroniques.
11. Conduire un véhicule motorisé de classe "C" pour exécuter les tâches de sa fonction.

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature

*Emaguelia Fusanni*

jour mois année

05 06 92

Signature

*Claude Marc Rebuffé*

## ÉLECTRO-TECHNICIEN (ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION)

### QUALITÉS REQUISES

#### Bonnes connaissances:

- . du français parlé et écrit
- . des principes électroniques
- . des logiciels informatiques à utiliser.

#### Connaissances supérieures:

- . des systèmes et appareils électroniques
- . des techniques, des pratiques et de l'outillage employés pour la vérification et la réparation de ces systèmes et appareils.

#### Habilités:

- . à lire, interpréter et tracer des plans et des diagrammes
- . à travailler en hauteur et dans les espaces clos
- . à utiliser les outils nécessaires au travail
- . à effectuer des travaux délicats et précis
- . à déceler et corriger les causes de détraquement dans les systèmes et appareils électroniques
- . à modifier les programmes et la structure de logiciels
- . posséder une licence valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par l'école d'entraînement des chauffeurs de la Ville: détenir un permis de conduire provincial classe 5.

*J.P.R.  
C.N.R.*



Ville de Montréal

Descriptif  Qualification  
d'emploi, de fonction, ou de poste

Manuels  Fonctionnaires  Contremaîtres  Autres \_\_\_\_\_

Titre	Code	Groupe de traitement
ÉLECTRO-TECHNICIEN (ÉLECTRONIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATION)		

INSTRUCTION ET EXPÉRIENCE MINIMUMS REQUISES

Instruction: Détenir un certificat d'études de niveau collégial pertinent à la fonction, d'une institution reconnue par le Ministère de l'éducation.

Expérience: Quelques années d'expérience en qualité d'électro-technicien (électronique et télécommunication).

Pour la Ville de Montréal

Pour le Syndicat

Signature <i>Emanuela Fusarini</i> <i>Joseph...</i>	jour mois année 05 06 92	Signature <i>Charles...</i> <i>...</i>
--	-----------------------------	---